Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 141 (2015)

Heft: 19: Théorie du paysage

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

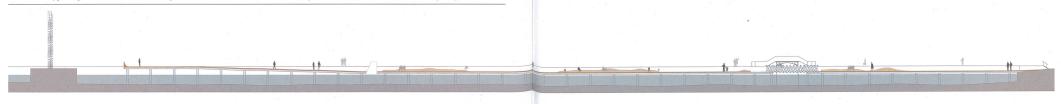
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un nouveau type de passerelle mobile et une esplanade en bois doteront ce lieu touristique d'un accès facilité et d'un vaste espace public.







(Documents fournis par MIDarchitecture et Ingeni)

La rade de Genève est structurée depuis le milieu du 19e siècle par deux jetées, une sur chaque rive du lac Léman. Sur la rive droite, celle des Pâquis est largement aménagée. Depuis 1872, des bains y sont accolés. A l'origine en bois et à fonction sanitaire - on vient s'y laver, non s'y baigner - ils sont agrandis sur pilotis vingt ans plus tard, et reconstruits en dur au début des années 1930 par l'ingénieur Louis Archinard et l'architecte Henry Roche. L'ouvrage en béton armé, qui prend appui sur 448 pieux et s'élève à un maximum de 2,25 m pour ne pas masquer la perspective de la rade, attire ceux qui ont envie de se baigner, profiter du hammam, partager un verre ou un repas, se promener, assister à une lecture ou un concert. A la fin des années 1980, le projet controversé qui prévoit la reconstruction - donc la destruction - des bains est soumis au référendum. La population tranche en faveur d'une rénovation. Les bains rouvrent au milieu des années 1990.

Sur la rive gauche, la jetée des Eaux-Vives est restée presque nue pendant des décennies, avant l'installation il y a plus d'un siècle d'une invention due au hasard: le jet d'eau. Dès 1886, une société genevoise pompait

et distribuait de l'eau sous pression pour les machines des artisans de l'époque. Une soupape sur le Rhône permettait, une fois le soir venu et la demande en baisse, de diminuer le surplus de pression dans les canalisations. Un jet d'eau d'une trentaine de mètres jaillissait alors. Au début des années 1890, le Conseil administratif de la Ville décide de valoriser ce jet d'eau en l'installant sur la jetée des Eaux-Vives. Raccordé au réseau d'eau potable, le deuxième iet d'eau est né, culminant à 90 mètres. Au milieu du 20e siècle, une station de pompage autonome utilisant l'eau du lac est construite, donnant naissance au jet d'eau actuel, d'une hauteur de 140 mètres et d'un débit de 500 litres par seconde. La jetée des Eaux-Vives, au sud de laquelle s'organise le port, devient peu à peu un lieu touristique et par conséquent toujours plus fréquenté, l'accès au jet d'eau demeure néanmoins étroit: on y circule, mais on ne peut que difficilement s'v arrêter pour profiter du paysage.

Au mois de septembre dernier, l'Association HAU (**lire encadré**), les autorités cantonales et les Services industriels de Genève ont dévoilé les détails du projet qui permettra

d'adapter la jetée à sa popularité, c'est-à-dire la rendre plus accessible, y compris aux personnes en fauteuil roulant, et la doter d'un véritable espace public. Le projet, conçu sur mandat direct par MIDarchitecture, comprend une esplanade en bois de 190 mètres sur 3,80 qui longera la jetée sans s'y accrocher ni en modifier le profil. Des bancs tout en courbes permettront aux visiteurs de s'allonger ou s'asseoir.

Emboîtée dans l'esplanade et disposée parallèlement au goléron existant, une passerelle mobile d'un nouveau genre - imaginée par INGENI et déjà brevetée – permettra le passage des bateaux, essentiellement ceux des pêcheurs et de la police, tout en laissant, contrairement aux passerelles mobiles standard, la possibilité aux piétons de poursuivre leur chemin. Grâce à un système mécanique de ciseaux inversés en acier inox - 15 paires de ciseaux de chaque côté de l'ouvrage - la passerelle se courbe lorsqu'on la tire, générant un couloir d'environ 2,10 mètres de haut pour les bateau et un franchissement de près de 13 mètres pour les piétons. Courbée, la passerelle s'allonge de 2 mètres par rapport à sa

Les travaux d'aménagement de la jetée, en partie financés par un mécène privé et lancés ce mois d'octobre — de pair avec le remplacement de l'éclairage du jet d'eau et le réaménagement du port — seront achevés dès l'été prochain. A l'instar de la future plage des Eaux-Vives', ils s'inscrivent dans un projet plus large, et indispensable, de réappropriation des rives du lac. Pauline Rappaz

1 www.laplagepubliquedeseauxvives.ch

HANDICAP ARCHITECTURE URBANISME

Maître d'ouvrage pour la rénovation de la jetée des Eaux-Vives, l'Association handicap architecture urbanisme (HAU) a pour objectif de favoriser l'autonomie en ville de tous les usagers, y compris les personnes confrontées à des difficultés de perception ou de mobilité. Elle a notamment participé à l'élaboration de la Norme SIA 500 (SN 521 500) «Constructions sans obstacles» et de la Norme VSS SN 6400 075 «Espace de futures gares du CEVA.

circulation sans obstacles». Elle a collaboré à la mise en place d'un accès sans obstacles à plus de trente bâtiments culturels de la ville de Genève, avec la création d'une signalétique spécifique. L'association a aussi évalué l'accessibilité de la gare, des quais et des commerces de la gare CFF de Cornavin et participé à un groupe de travail concernant les espaces de transition entre les futures gares du CEVA.

